

Le 11 juillet 2022

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès du 6 juin 2022
N/D : 225867DAJ

Madame,

En réponse à votre demande du 6 juin dernier, vous trouverez ci-joint une copie du dossier de prévention-inspection DPI4349407 concernant l'arrêt du chantier situé au 410-414 rue du Baron Louis Empain à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 (ci-après « Loi sur l'accès ») et 174 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. S-2.1, les documents ont été élagués et dépersonnalisés afin de protéger le caractère confidentiel ou personnel de certains renseignements qu'ils contiennent.

De même, les notes personnelles ont été retirées de la présente en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès*.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La substitut du responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,



Sarah-Ève Sénéchal, avocate
sarah-eve.senechal@cnesst.gouv.qc.ca
Tél. : 418 266-4900, [REDACTED]
Télec. : 418 528-7245

SES/jr

p. j.

Commission des normes, de
l'équité, de la santé et de la
sécurité du travail

cnesst.gouv.qc.ca

Unité dédiée, accès à l'information
1600, av. D'Estimauville, 7e étage, secteur 4
Québec (Québec) G1K 0G2

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I DROIT D'ACCÈS

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

L.R.Q., chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

L.R.Q., chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

L.R.Q., chapitre S-2.1

LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

CHAPITRE IX

LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SECTION II

LES FONCTIONS DE LA COMMISSION

174. La Commission assure le caractère confidentiel des renseignements et informations qu'elle obtient; seules des analyses dépersonnalisées peuvent être divulguées.

Malgré le premier alinéa, la Commission peut communiquer à la Régie du bâtiment du Québec tout renseignement nécessaire à l'application de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1). De même, elle peut communiquer à la Commission de la construction du Québec tout renseignement nécessaire à l'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20). Elle peut également communiquer au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale tout renseignement relatif à une indemnité ou à un paiement d'assistance médicale qu'elle verse ou qu'elle est susceptible de verser à une personne et qui est nécessaire à l'application de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1).

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

**Rapport de caractérisation de l'amiante
dans l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-
du-Lac-Masson**

Version - 1

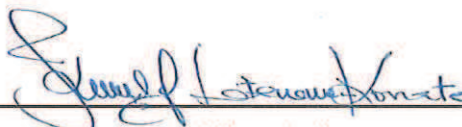


Rapport de caractérisation de l'amiante dans l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Rapport Préliminaire

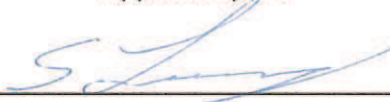
VERSION – 1

Préparé par :



Letenemeni Konate, ing.
Chargé de projet

Approuvé par :



Stéphane Lemay, ing.
Chargé de projet

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Directeur général	Francine Labelle
Directeur urbanisme et environnement	Martin Léger

GENIVAR inc.

Chargé de projets	Letenemeni Konate
Chargé de projets / Activités de terrain	Stéphane Lemay
Gestionnaire de projet	Vincent Lauzon

Référence à citer :

GENIVAR 2011. *Rapport de caractérisation de l'amiante dans l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson*. Rapport réalisé pour la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. 7 p. et figures et annexes.

TABLE DES MATIÈRES

1	CONTEXTE D'INTERVENTION	1
1.1	Mise en contexte	1
1.2	Objectif de l'étude.....	1
2	MÉTHODOLOGIE	3
2.1	Stratégie d'échantillonnage	3
2.2	Définition	3
2.3	Laboratoire et méthode d'analyse.....	3
2.4	Description des travaux	3
2.5	Limitations	3
3	RÉSULTATS	5
3.1	Résultats analytiques	5
3.2	Localisation des matériaux contenant de l'amiante (MCA).....	5
4	CONCLUSION.....	6
4.1	Identification des matériaux contenant de l'amiante.....	6
4.2	Niveaux de risques des travaux d'enlèvement.....	6
4.3	Estimation des coûts d'enlèvement des MCA	6

TABLEAUX

Tableau 1 – Localisation des MCA confirmés	5
Tableau 2 - Niveaux de risque des travaux lors de l'enlèvement des MCA	6
Tableau 3 - Estimation des coûts d'enlèvement de l'amiante	7

ANNEXES

ANNEXE A	Tableau de l'inventaire d'amiante
ANNEXE B	Certificats d'analyses
ANNEXE C	Limitations

ANNEXE D Reportage photographique

1 CONTEXTE D'INTERVENTION

1.1 Mise en contexte

GENIVAR inc. (ci-après appelé « GENIVAR ») a été mandaté par la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (ci-après appelée « la Ville ») pour identifier les travaux correctifs impératifs à l'édifice de l'hôtel de ville afin de rendre ce dernier conforme aux codes actuellement en vigueur. Au-delà, GENIVAR a aussi été mandaté de réaliser une caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) pour mettre à jour l'ampleur des travaux requis afin de désamianter le bâtiment, si désiré.

Le bâtiment ayant été construit au début des années 30, des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) sont potentiellement présents. GENIVAR a donc été mandaté pour effectuer une caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans la totalité du bâtiment aux endroits qui seraient touchés par un réaménagement/désamiantage potentiel.

1.2 Objectif de l'étude

L'objectif de cette caractérisation est de déterminer la présence d'amiante dans les matériaux des locaux potentiellement touchés par les travaux de réaménagement/désamiantage. Cette caractérisation permettra aussi d'obtenir les informations nécessaires pour l'élaboration d'une estimation des coûts d'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante (MCA), s'il y a lieu. Il est important à noter que ce rapport ne sera pas utilisable en tant que rapport de caractérisation conforme aux lignes directrices de la *Commission de la santé et de la sécurité du travail au Québec* (CSST).

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Stratégie d'échantillonnage

La stratégie d'échantillonnage a été établie selon l'expérience des techniciens en identification de MSCA ainsi que la localisation des interventions prévues avant les rénovations du bâtiment. La stratégie d'échantillonnage a été établie en fonction de l'objectif de cette étude.

Il est à noter que selon les directives de la CSST concernant les crépis et plâtres, que les matériaux similaires sont traités par étage et qu'un résultat positif (présence d'amiante) par étage implique que l'ensemble des matériaux similaires sur l'étage sont considérés positifs.

2.2 Définition

Au Québec, selon le *Code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, r.6)*, un matériau contenant de l'amiante se définit comme suit : « *tout matériau ayant une concentration en amiante d'au moins 0,1 % est considéré comme un matériau contenant de l'amiante* » (art. 1.1.-12).

2.3 Laboratoire et méthode d'analyse

Les échantillons ont été analysés au laboratoire EMSL Analytical Inc. de Mississauga, ON. L'identification de l'amiante a été réalisée en suivant la procédure analytique *EPA Method 600/R-93/116*, laquelle est équivalente à la *méthode 244-1* de l'Institut Robert Sauvé de recherche en santé et sécurité au travail du Québec (IRSST), soit la microscopie à lumière polarisée (PLM) en mode d'analyse 1000 points afin d'atteindre une limite de détection de 0,1 %. Les pourcentages des types d'amiante sont estimés (amosite, chrysotile, etc.) ainsi que les pourcentages des autres matières fibreuses (minérales, végétales, etc.) et non-fibreuses (silicates, carbonates, etc.).

2.4 Description des travaux

Les travaux d'échantillonnage ont eu lieu le 25 octobre 2012 par Stéphane Lemay, ing., de GENIVAR. Lors de cette caractérisation, un total de 24 échantillons de MSCA a été prélevé et ont été envoyés pour être analysés. La localisation et la description des échantillons sont présentées au tableau présenté à l'annexe A.

2.5 Limitations

Cette expertise a été réalisée en aux fins d'une estimation des coûts d'enlèvement de MCA, et n'est pas conforme avec les méthodes et les pratiques courantes de ce domaine tant que exigés par la CSST. Les limitations s'appliquant à cette étude sont énoncées dans le document joint en annexe D.

3 RÉSULTATS

3.1 Résultats analytiques

Les résultats d'amiante pour chaque échantillon prélevé sont présentés sous forme de tableau à l'annexe A. Les certificats d'analyses sont présentés à l'annexe B.

3.2 Localisation des matériaux contenant de l'amiante (MCA)

La présence de MCA a été confirmée sur divers matériaux de divers locaux du bâtiment de l'hôtel de ville. Les divers matériaux contenant de l'amiante (MCA) sont indiqués dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 – Localisation des MCA confirmés

Échantillon no.	Matériaux	Localisation	% amiante
4	Tuyau droit, calorifigeant, préfabriqué, gris/blanc	Sous-sol	10% Amosite
5	Tuyau droit, calorifigeant, blanc	Sous-sol	15% Amosite
6	Coude, calorifigeant, gris	Sous-sol	65 % Chrysotile
11	Plâtre, beige	2e étage, mur, salle de réception	3 % Chrysotile
14	Plâtre, blanc	Rez-de-chaussée, colonne	3 % Chrysotile
18	Crépis, gris	Rez-de-chaussée, salle de bain de l'entrée	1 % Chrysotile
20	Crépis et plâtre, gris/blanc	3e étage, mur de radiateur	1 % Chrysotile
21	Crépis et plâtre, gris/blanc	3e étage, plafond artiste	2 % Chrysotile

4 CONCLUSION

4.1 Identification des matériaux contenant de l'amiante

Tel qu'indiqué au tableau 1 de la section 3 de cette étude, les résultats d'analyse ont confirmé la présence d'amiante dans certains matériaux. À la lumière des informations tirées des résultats de la présente étude, les MCA potentiellement touchés par les travaux de désamiantage seraient les suivants :

- Tous calorifugeant garnissant la tuyauterie dans le sous-sol, et les isolants semblable sur la totalité du bâtiment (Voir échantillons # 4, 5, et 6);
- Tout plâtre et crépis de finition sur les murs et les colonnes au rez-de-chaussée, 2^e étage, et 3^e étage (Voir échantillons # 11, 14, 18, 20, et 21)

Il est à noter que selon les directives de la CSST concernant les crépis et plâtres, que les matériaux similaires sont traités par étage et qu'un résultat positif (présence d'amiante) par étage implique que l'ensemble des matériaux similaires sur l'étage sont considérés positifs.

4.2 Niveaux de risques des travaux d'enlèvement

Selon le *Code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, r.6)*, les interventions (incluant les travaux de démolition et de rénovation) sur les MCA sont classifiées selon leur risque sur la santé des travailleurs. L'échelle de risque comprend les niveaux de risque faible, modéré et élevé. Ainsi, le niveau de risque des travaux de construction à l'intérieur du bâtiment de l'hôtel de ville a été établi en fonction des matériaux en place et sont illustrés dans le tableau 2.

Tableau 2 - Niveaux de risque des travaux lors de l'enlèvement des MCA

Matériaux	Niveau de risque des travaux
Calorifugeant sur la tuyauterie	Risque élevé (amosite)
Plâtre et crépis de finition	Risque élevé

NOTE : Le niveau de risque peut varier selon les méthodes de travail.

4.3 Estimation des coûts d'enlèvement des MCA

La présente estimation préliminaire des coûts de désamiantage est valable pour les rénovations majeures et pour la démolition complète du bâtiment.

Compte tenu de la nature des matériaux contenant de l'amiante identifiés et les surfaces qu'ils représentent, la méthode de désamiantage envisagé est la mise en condition risque-élevé l'ensemble du bâtiment.

Tableau 3 - Estimation des coûts d'enlèvement de l'amiante

Niveau	Matériaux	Coût
Sous-sol	Conduites mécaniques	100 000 \$
Rez-de-chaussée	Plâtre et crépi	300 000 \$
2 ^e étage	Plâtre et crépi	300 000 \$
3 ^e étage	Plâtre et crépi	300 000 \$
Disposition	MCA	50 000 \$
Sous-total		<u>1050 000 \$</u>
Contingence 15%		158 000 \$
Surveillance	Suivi qualité de l'air	100 000 \$
TOTAL		<u>1 310 000 \$</u>

ANNEXE A

Tableau de l'inventaire d'amiante



GENIVAR

Inventaire d'amiante

Client: La ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Projet: 121-23673-00-200-003

Technicien(s): Stéphane Lemay

Site: L'hôtel de ville

# ÉCHANTILLON	LOCALISATION	DESCRIPTION	AMIANTE	COMMENTAIRES
1	Extérieur, secteur haut	Revêtement, crépis, gris/blanc	non détectée	
2	Extérieur, secteur bas, sous fenêtre	Revêtement, plâtre, blanc	non détectée	
3	Rez-de-chaussée, gymnase	Isolant giclé, blanc	non détectée	
4	Sous-sol	Tuyau droit, calorifigeant, préfabriqué, gris/blanc	10 % Amosite	
5	Sous-sol	Tuyau droit, calorifigeant, blanc	15 % Amosite	
6	Sous-sol	Coude, calorifigeant, gris	65 % Chrysotile	
7	2e étage, salle du conseil	Plâtre finition, blanc	non détectée	
8	2e étage, salle du conseil	Crépis et plâtre, gris	non détectée	
9	2e étage, plafond escalier	Plâtre, blanc	non détectée	
10	2e étage, plafond	Isolant carton, brun	non détectée	
11	2e étage, mur, salle de réception	Plâtre, beige	3 % Chrysotile	
12	2e étage, mur, salle d'attente	Crépis finition, blanc	non détectée	



GENIVAR

Inventaire d'amiante

Client: La ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Projet: 121-23673-00-200-003

Technicien(s): Stéphane Lemay

Site: L'hôtel de ville

# ÉCHANTILLON	LOCALISATION	DESCRIPTION	AMIANTE	COMMENTAIRES
13	2e étage, mur	Ciment joint, gris/blanc	non détectée	
14	Rez-de-chaussée, colonne	Plâtre, blanc	3% chrysotile	
15	Rez-de-chaussée, escalier	Plâtre, blanc	non détectée	
16	Rez-de-chaussée, mur jaune	Plâtre, blanc	non détectée	
17	Rez-de-chaussée, salle de bain de l'entrée	Plâtre, blanc	non détectée	
18	Rez-de-chaussée, salle de bain de l'entrée	Crépis, gris	1% chrysotile	
19	Rez-de-chaussée, mur	Ciment joint, blanc	non détectée	
20	3e étage, mur de radiateur	Crépis et plâtre, gris/blanc	1% chrysotile	
21	3e étage, plafond artiste	Crépis et plâtre, gris/blanc	2% chrysotile	
22	Escalier de service	Ciment joint, blanc	non détectée	
23	Escalier de service	Plâtre, blanc	non détectée	
24	Sur la totalité du bâtiment	Tuile acoustique et carton, beige/blanc	non détectée	

ANNEXE B
Certificats d'analyses



EMSL Canada Inc.

10 Falconer Drive, Unit #3 Mississauga, ON L5N 3L8
Phone/Fax: 289-997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.emsl.com> / torontolab@emsl.com

EMSL Canada Order 551204448
Customer ID: 55GENI26
Customer PO: 121-23673
Project ID:

Attn: Stephaine Lemay
Genivar, Inc.
1600 Rene-Levesque Blvd. West
16th Floor
Montreal, QC H3H 1P9

Phone: (514) 340-0046
Fax: (514) 340-1337
Collected:
Received: 10/01/2012
Analyzed: 10/04/2012

Proj: 121-23673-00-200-003

Summary Test Report for Asbestos Analysis via EPA 600/R-93/116

Client Sample ID: 1

Lab Sample ID: 551204448-0001

Sample Description: REVETEMENT EXT. SECTEUR HAUT/CREPIS

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray/White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 2

Lab Sample ID: 551204448-0002

Sample Description: REVETEMENT EXT. SECTEUR BAS SOUS FENTRE/PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 3

Lab Sample ID: 551204448-0003

Sample Description: RDC-ISOLANT GICLE GYMNASSE/GICLE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	60%	40%	None Detected	

Client Sample ID: 4

Lab Sample ID: 551204448-0004

Sample Description: SS-TUYAU DROIT (PREFAB)/GALORIFIGEANT

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray/White	0%	90%	10% Amosite	

Client Sample ID: 5

Lab Sample ID: 551204448-0005

Sample Description: SS-TUYAU DROIT/GALORIFIGEANT

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	85%	15% Amosite	

Client Sample ID: 6

Lab Sample ID: 551204448-0006

Sample Description: SS-COUDE/GALORIFIGEANT

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray	0%	35%	65% Chrysotile	

Client Sample ID: 7

Lab Sample ID: 551204448-0007

Sample Description: 2E-PLATRE FINITION - SALLE DU CONSEIL/PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	



EMSL Canada Inc.

10 Falconer Drive, Unit #3 Mississauga, ON L5N 3L8
Phone/Fax: 289-997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.emsl.com> / torontolab@emsl.com

EMSL Canada Order 551204448
Customer ID: 55GENI26
Customer PO: 121-23673
Project ID:

Summary Test Report for Asbestos Analysis via EPA 600/R-93/116

Client Sample ID: 8 Lab Sample ID: 551204448-0008

Sample Description: 2E-CREPIS ET PLATRE - SALLE DU CONSEIL/CREPIS ET PLATRE

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 9 Lab Sample ID: 551204448-0009

Sample Description: 2E-PLATRE - PLAFOND ESCALIER/PLATRE

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 10 Lab Sample ID: 551204448-0010

Sample Description: 2E-ISOLAND - PLAFOND SALLE DE BAN/ISOLANT CARTON

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Tan	90%	10%	None Detected	

Client Sample ID: 11 Lab Sample ID: 551204448-0011

Sample Description: 2E-PLATRE - MUR RECEPTION/PLATRE

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Tan	0%	97%	3% Chrysotile	

Client Sample ID: 12 Lab Sample ID: 551204448-0012

Sample Description: 2E-CREPIS FINITION - MUR - SALLE D'ATTENTE/CREPIS

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 13 Lab Sample ID: 551204448-0013

Sample Description: 2E-CIMENT A JONT-MUR/CJ

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray/White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 14 Lab Sample ID: 551204448-0014

Sample Description: RDC-PLATRE-COLONNE/PLATRE

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	97%	3% Chrysotile	

Client Sample ID: 15 Lab Sample ID: 551204448-0015

Sample Description: RDC-PLATRE-ESCALIER/PLATRE

TEST	Analyzed	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
	Date		Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	



EMSL Canada Inc.

10 Falconer Drive, Unit #3 Mississauga, ON L5N 3L8
Phone/Fax: 289-997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.emsl.com> / torontolab@emsl.com

EMSL Canada Order 551204448
Customer ID: 55GENI26
Customer PO: 121-23673
Project ID:

Summary Test Report for Asbestos Analysis via EPA 600/R-93/116

Client Sample ID: 16 Lab Sample ID: 551204448-0016
Sample Description: RDC-PLATE-MUR JAUNE/PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 17 Lab Sample ID: 551204448-0017
Sample Description: RDC-PLATRE-SALLE DE BAIN LOBBY/PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 18 Lab Sample ID: 551204448-0018
Sample Description: RDC-CREPIS-SALLE DE BAIN LOBBY/CREPIS

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray	0%	99%	1% Chrysotile	

Client Sample ID: 19 Lab Sample ID: 551204448-0019
Sample Description: RDC-CIMENT JOINT-MUR/CJ

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 20 Lab Sample ID: 551204448-0020
Sample Description: 3E-PLATRE ET CREPIS MUR RADIATEUR/CREPIS ET PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray/White	0%	99%	1% Chrysotile	

Client Sample ID: 21 Lab Sample ID: 551204448-0021
Sample Description: 3E-PLATRE ET CREPIS PLAFOND ARTISTE/CREPIS ET PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Gray/White	0%	98%	2% Chrysotile	

Client Sample ID: 22 Lab Sample ID: 551204448-0022
Sample Description: ESCALIER SERVICE - CEMENT JOINT/CJ

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	

Client Sample ID: 23 Lab Sample ID: 551204448-0023
Sample Description: ESCALIER SERVICE - PLATRE/PLATRE

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	White	0%	100%	None Detected	



EMSL Canada Inc.

10 Falconer Drive, Unit #3 Mississauga, ON L5N 3L8
Phone/Fax: 289-997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.emsl.com> / torontolab@emsl.com

EMSL Canada Order 551204448
Customer ID: 55GENI26
Customer PO: 121-23673
Project ID:

Summary Test Report for Asbestos Analysis via EPA 600/R-93/116

Client Sample ID: 24

Lab Sample ID: 551204448-0024

Sample Description: TUILE ACOUSTIQUE CARTON/TA

TEST	Analyzed Date	Color	Non-Asbestos		Asbestos	Comment
			Fibrous	Non-Fibrous		
PLM	10/04/2012	Tan/White	80%	20%	None Detected	

Analyst(s)

Matthew Davis PLM (24)

Kevin Pang
or other Approved Signatory

Any questions please contact Kevin Pang.

Samples analyzed by EPA 600/R-93/116 consistent with IRSST Method 244-2. The estimated limit of detection for non-detect samples is <0.1%. Due to magnification limitations inherent in PLM, asbestos fibers in dimensions below the resolution capability of PLM may not be detected. The above test report relates only to the items tested and may not be reproduced in any form without the express written approval of LA Testing Analytical, Inc. LA Testing's liability is limited to the cost of analysis. EMSL bears no responsibility for sample collection activities or analytical method limitations. Interpretation and use of test results are the responsibility of the client. Samples received in good condition unless otherwise noted. This report must not be used to claim product endorsement by NVLAP or any agency of the US Government.

Initial report from: 10/04/2012 15:58:59

ANNEXE C
Reportage photographique

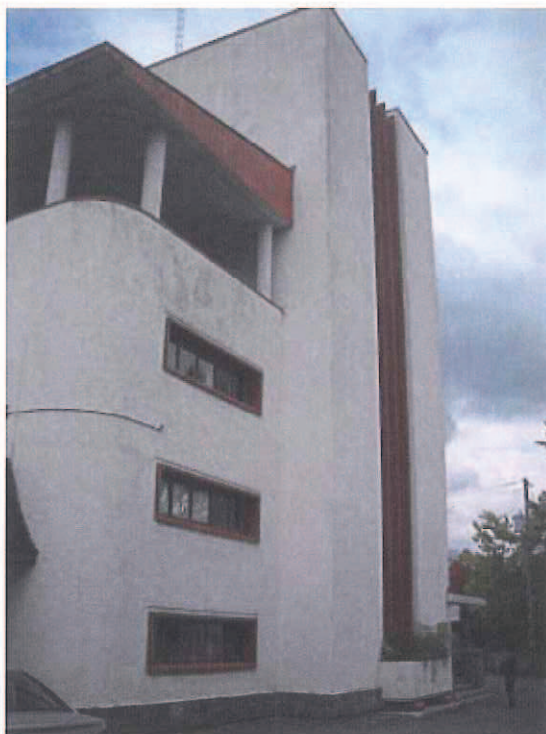


Photo 1 – Vue générale extérieur du bâtiment. (Revêtement sans amiante)



Photo 2 – Salle du conseil 2^e étage

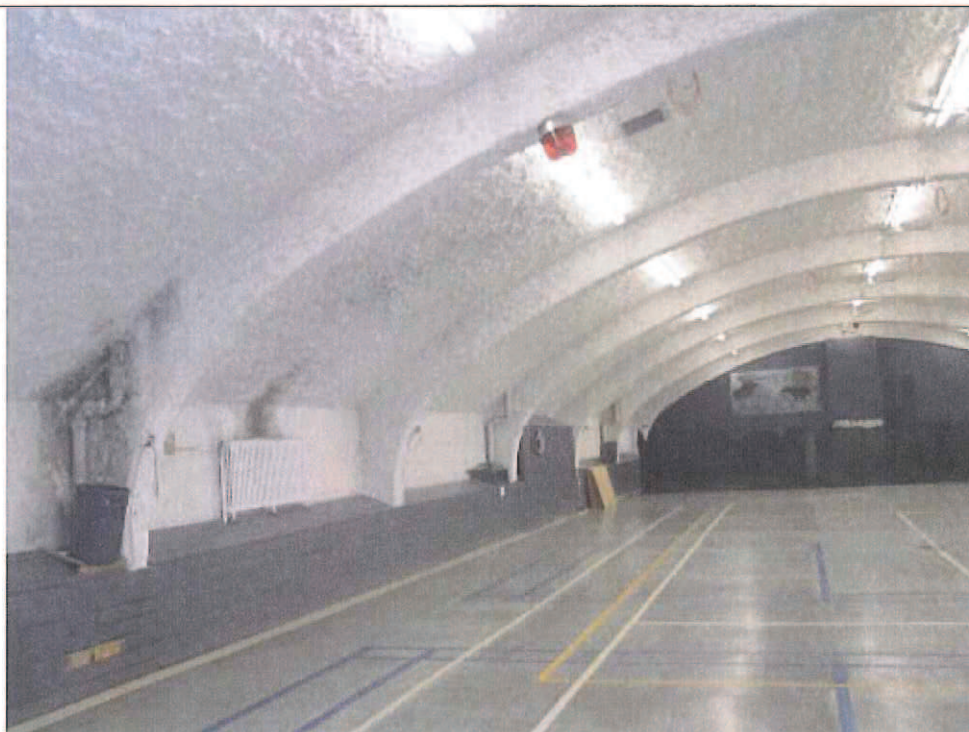


Photo 3 – Ignifugeant gymnase (sans amiante)



Photo 4 – Salle de Bal 3^e étage (plâtre d'amiante)



Photo 5 – Plâtre sur le mur périphérique réception. (Présence amiante)

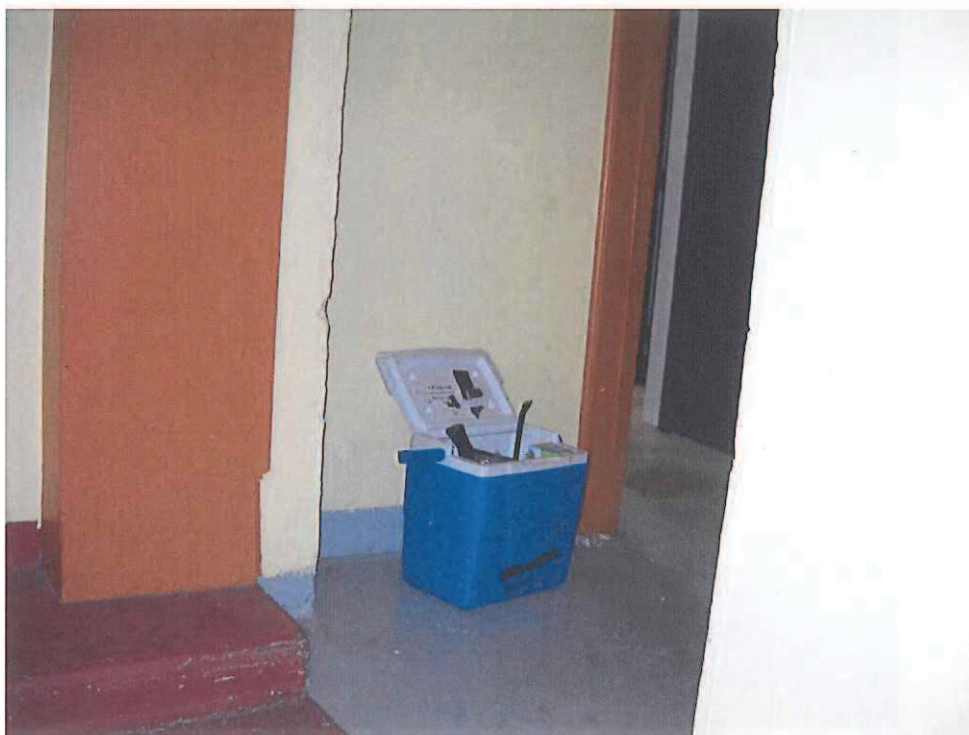


Photo 6 – Colonne au RDC (Présence d'amiante)



Photo 7 – Salle de bain RDC (Présence d'amiante dans le plâtre des colonnes).



Photo 8 – Réseau mécanique de chauffage et d'eau chaude. (amosite)

ANNEXE D

Limitations

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ, PORTÉE DU RAPPORT ET UTILISATION PAR DES TIERS

Le présent rapport a été préparé par GENIVAR inc et les travaux auxquels il fait référence ont été entrepris par GENIVAR inc. pour le compte de la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Il est destiné à l'usage unique et exclusif de la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Toute personne autre que la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson qui utilise ce rapport, s'appuie sur ce rapport ou prend une décision basée sur ce rapport en assume seule la responsabilité. GENIVAR inc. ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant ce rapport et les travaux auxquels il fait référence. GENIVAR inc. décline toute obligation envers toute autre personne ou toute responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard de l'ensemble des pertes, frais, dommages, amendes, pénalités et autres préjudices que pourrait subir toute autre personne en raison de l'utilisation de ce rapport, de la foi qu'elle lui accorde ou de toute décision ou mesure fondée sur ce rapport ou les travaux mentionnés dans ce rapport.

Les investigations menées par GENIVAR inc. pour ce rapport et toute conclusion ou recommandation présentée dans ce rapport traduisent l'appréciation de GENIVAR inc. de l'état des lieux observés au moment de l'inspection des lieux à la date ou aux dates indiquées dans ce rapport ainsi que des informations disponibles au moment de la présentation de ce rapport. Ce rapport a été préparé pour s'appliquer spécifiquement à ce site et est basé, en partie, sur des observations visuelles des lieux, des recherches ainsi que sur des analyses spécifiques (amiante) sur des matériaux précis, tel que décrit dans ce rapport. À moins d'indications contraires, les conclusions ne peuvent être étendues à des parties de site qui n'étaient pas disponibles pour une investigation directe des matériaux. Des matériaux d'amiante, autres que ceux visés par l'investigation décrite dans ce rapport peuvent exister sur le site, ces matériaux d'amiante peuvent exister dans des endroits du site qui n'ont pas fait l'objet d'une investigation puisque hors de la portée du mandat ou en raison d'une inaccessibilité.

Si l'état du site ou les normes applicables changent ou si des renseignements supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure, des modifications des constatations, conclusions et recommandations dans le présent rapport peuvent être nécessaires.

La reproduction ou la distribution du rapport et l'utilisation des informations qu'il contient, en tout ou en partie autre que pour la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ne sont pas autorisées sans permission expresse écrite de GENIVAR inc. Aucune disposition dans le présent rapport ne vise à constituer ou à donner un avis juridique.

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 2 juin 2022 07:14
À: A
Objet: RE: [Externe] Baron Louis Empain

Allo A

Je vais prendre connaissance de la procédure et te reviens d'ici la fin de la journée. Peux-tu m'envoyer rapidement la preuve des fit test SVP.

From: A < >
Sent: Wednesday, June 1, 2022 5:06 PM
To: Marie-Hélène Dulude <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca>; B < >; C < >; D < >; E < >; F < >
Subject: [Externe] Baron Louis Empain

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la **deuxième version révisée** de la Procédure de travail pour les travaux de démolition en condition amiante à risque élevé extérieur au [410-440, rue du Baron-Louis-Empain](#) à Sainte-Marguerite-de-Lac-Masson (N/Réf.: DE-2292.PROCÉDURE.REV2). Vous trouverez le document ci-joint.

À la demande de la CNESST, nous avons apporté quelques modifications à la procédure. Les modifications sont toutes en texte bleu afin de faciliter leur repérage.

En espérant le tout conforme,

A

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 2 juin 2022 08:12
À: A
Objet: intervention 19 mai.pdf
Pièces jointes: intervention 19 mai.pdf

Allo A

Voici le rapport qui fait suite à l'intervention du 19 mai, je t'invite à en prendre connaissance, des informations dont nous avons discuté pour la reprise des travaux s'y trouve.

Bonne journée

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 13 juin 2022 09:32
À: A
Objet: RE: [Externe] Plan implantation site

Salut A

C'est bon pour le plan d'implantation. Penses-tu m'envoyer la version, espérons, finale de la procédure de travail aujourd'hui? Tu vas me confirmer quand les travaux de mobilisation vont débiter?

From: A < >
Sent: Saturday, June 11, 2022 6:59 AM
To: Marie-Hélène Dulude <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca>; B
< >; C < >; D < >;
E < >; F < >
Subject: [Externe] Plan implantation site

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Salut Marie,

Tel que discuté, le plan pour le site. Svp le regarder et donne moi des nouvelles. Merci.

A

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 18 mai 2022 13:28
À: [REDACTED]
Objet: PIRPRAP1385841.pdf
Pièces jointes: PIRPRAP1385841.pdf

Bonjour M. [REDACTED]

Voici le rapport tel que discuté

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 25 mai 2022 11:59
À: A ; B ; C ; D
Cc: E ; F
Objet: RE: [Externe] Procedure Finale

Allo A

Il n'y a pas de document joint!

From: A < >
Sent: Wednesday, May 25, 2022 11:33 AM
To: Marie-Hélène Dulude <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca>; B
< >; C < >; D < >
Cc: E < >; F < >
Subject: [Externe] Procedure Finale

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Salut Madame Dulude,

Attaché tu va voir le rapport finale.

Pour tout questions svp laisse-moi savoir, tu peut me contacter en tout temps.

Merci

A

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 27 mai 2022 15:45
À: A
Objet: RE: [Externe] DE 2292.Procédure.rev

Salut A

Voici mes commentaires et modifications à apporter à la procédure.

Pour sortir les matériaux, ça veut dire quoi contenant ? Ça peut être plusieurs choses. Je n'ai pas vu non plus comment les débris vont être ensachés/scellés.

2.4.2 systématique ? Ce n'est pas plutôt aléatoire ? C'est quoi le volume de béton ? 10 échantillons est-ce suffisant ? Ça va être prélevé seulement en surface par un technicien ?

Je n'ai pas vue (me semble) de modifications concernant l'échantillonnage de l'air, le plus important est l'échantillonnage journalier dans la zone respiratoire des travailleurs (art 44 du RSST)

Aucun détail sur l'installation des enceintes de décontamination des travailleurs

- Pression négative
- Éclairage
- Eau chaude
- Banc, casiers
- Dimensions

Bonne fin de journée

From: A < >
Sent: Friday, May 27, 2022 9:26 AM
To: Marie-Hélène Dulude <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca>; B < >;
C < >; D < >; E < >;
< >; F < >
Subject: [Externe] DE 2292.Procédure.rev

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la version révisée de la Procédure de travail pour les travaux de démolition en condition amiante à risque élevé extérieur au 410-440, rue du Baron-Louis-Empain à Sainte-Marguerite-de-Lac-Masson (N/Réf.: DE-2292.PROCÉDURE.REV). Vous trouverez le document ci-joint.

Merci

A

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 31 mai 2022 15:34
À: A
Objet: fit test

Allo,

Peux-tu m'envoyer la preuve des fit test que les travailleurs ont passé le 24 mai.

Merci

Marie-Hélène Dulude

Inspectrice

Direction régionale des Laurentides

Commission des normes de l'équité et de la santé et sécurité du travail

275 rue Latour, 3^e étage

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7

Cellulaire :

Téléphone : 450-431-4000 #

marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca

Marie-Hélène Dulude

De: Marie-Hélène Dulude
Envoyé: 27 mai 2022 10:58
À: A
Objet: RE: [Externe] DE 2292.Procédure.rev

As-tu commencé à mettre en place ton programme de protection respiratoire?

From: A < >
Sent: Friday, May 27, 2022 9:26 AM
To: Marie-Hélène Dulude <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca>; B < >;
C < >; D < >; E
< >; F < >
Subject: [Externe] DE 2292.Procédure.rev

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la version révisée de la Procédure de travail pour les travaux de démolition en condition amiante à risque élevé extérieur au 410-440, rue du Baron-Louis-Empain à Sainte-Marguerite-de-Lac-Masson (N/Réf.: DE-2292.PROCÉDURE.REV). Vous trouverez le document ci-joint.

Merci

A

Marie-Hélène Dulude

De: A < >
Envoyé: 1 juin 2022 17:06
À: Marie-Hélène Dulude; B ; C ; D ; E ;
F
Objet: [Externe] Baron Louis Empain
Pièces jointes: DE-2292.PROCÉDURE.REV2.FINAL.pdf

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la **deuxième version révisée** de la Procédure de travail pour les travaux de démolition en condition amiante à risque élevé extérieur au [410-440, rue du Baron-Louis-Empain](#) à Sainte-Marguerite-de-Lac-Masson (N/Réf.: DE-2292.PROCÉDURE.REV2). Vous trouverez le document ci-joint.

À la demande de la CNESST, nous avons apporté quelques modifications à la procédure. Les modifications sont toutes en texte bleu afin de faciliter leur repérage.

En espérant le tout conforme,

A

Marie-Hélène Dulude

De: A < >
Envoyé: 25 mai 2022 11:35
À: Marie-Hélène Dulude; B ; C ; D
Cc: E ; F
Objet: [Externe] Re: Procedure Finale
Pièces jointes: DE-2292.PROCÉDURE.FINALE.pdf

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

On Wed., May 25, 2022, 11:32 a.m. A < > wrote:

Salut Madame Dulude,

Attaché tu va voir le rapport finale.

Pour tout questions svp laisse-moi savoir, tu peut me contacter en tout temps.

Merci

A

Marie-Hélène Dulude

De: A <[redacted]>
Envoyé: 25 mai 2022 12:04
À: Marie-Hélène Dulude
Objet: [Externe] Re: [Externe] Procedure Finale
Pièces jointes: DE-2292.PROCÉDURE.FINALE.pdf

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

On Wed., May 25, 2022, 11:58 a.m. Marie-Hélène Dulude, <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca> wrote:

Allo A [redacted]

Il n'y a pas de document joint!

From: A <[redacted]>
Sent: Wednesday, May 25, 2022 11:33 AM
To: Marie-Hélène Dulude <marie-helene.dulude@cnesst.gouv.qc.ca>; B [redacted]
<[redacted]>; C [redacted] <[redacted]>; D [redacted] <[redacted]>
Cc: E [redacted] <[redacted]>; F [redacted] <[redacted]>
Subject: [Externe] Procedure Finale

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Salut Madame Dulude,

Attaché tu va voir le rapport finale.

Pour tout questions svp laisse-moi savoir, tu peut me contacter en tout temps.

Merci

A

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

Marie-Hélène Dulude

De: A < >
Envoyé: 27 mai 2022 09:26
À: Marie-Hélène Dulude; B ; C ; D ; E ;
F
Objet: [Externe] DE 2292.Procédure.rev
Pièces jointes: DE-2292.PROCÉDURE.REV.FINAL.pdf

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la version révisée de la Procédure de travail pour les travaux de démolition en condition amiante à risque élevé extérieur au 410-440, rue du Baron-Louis-Empain à Sainte-Marguerite-de-Lac-Masson (N/Réf.: DE-2292.PROCÉDURE.REV). Vous trouverez le document ci-joint.

Merci

A

Marie-Hélène Dulude

De: A < >

Envoyé: 25 mai 2022 11:33

À: Marie-Hélène Dulude; B ; C ; D

Cc: E ; F

Objet: [Externe] Procedure Finale

***ATTENTION : Ce courriel provient de sources externes à l'organisation.**

Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Salut Madame Dulude,

Attaché tu va voir le rapport finale.

Pour tout questions svp laisse-moi savoir, tu peut me contacter en tout temps.

Merci

A



16/05/2022 10:35



16/05/2022 10:44



16/05/2022 10:44